



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON DU VENDREDI 17 AVRIL 2015

COMMUNE DE PONCHON

**Présents :** Robert JOYOT, **Maire.**

Yannig MERLIN, Colette JOLLIVET, Geneviève DELABY, **Adjoints.**

Bernard LECOQ, Nadège PERROTTE, Alain CHOTEAU, Élodie THÉRY, Martine CANIVET ;  
Jocelyne LHOTTE, Olivier WAUTERS, Jean-Claude GIRET, Claudine LEFEBVRE, Gérard SOUFFLET,  
**Conseillers.**

**Excusé :** Denis ROLLAND pouvoir à Robert JOYOT

**Secrétaire de séance :** Martine CANIVET.

Lecture du compte rendu de la séance du vendredi 27 mars 2015 : aucune observation.



### 1/ VOTE DU BUDGET COMMUNAL POUR 2015

Il est présenté par Françoise MALLARD.

Fonctionnement : 729 822 €

Investissement : 406 499 €

1 136 321 €

**Votent POUR :**

☞ Robert JOYOT ; Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY, Denis ROLLAND ; Bernard LECOQ ; Nadège PERROTTE ; Alain CHOTEAU ; Élodie THÉRY ; Martine CANIVET ; Jocelyne LHOTTE ; Olivier WAUTERS

**Votent CONTRE :**

☞ Jean-Claude GIRET ; Claudine LEFEBVRE ; Gérard SOUFFLET

À la majorité, *le conseil municipal adopte* le budget communal.

### 2/ ASSAINISSEMENT :

#### ↳ **ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LE CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS EN DOMAINE PRIVÉ.**

Trois sociétés s'étaient mises sur les rangs :

- VEOLIA SEAO pour 109 500 € H.T.
- VERDI INGÉNIERIE SEINE pour 140 070 € H.T.
- Centre Départemental HABITAT 60 pour 140 700 € H.T.

VEOLIA SEAO a présenté la prestation la moins élevée en coût. Son mémoire technique, examiné par l'A.D.T.O., est le meilleur.

À l'unanimité, *le conseil municipal approuve* la signature du marché avec VEOLIA SEAO.

### 3/ TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ DU THELLE DE LA MAIRIE DE NOAILLES AUX BUREAUX DE NEUILLY EN THELLE.

Le conseil municipal de PONCHON ne méconnaît pas les avantages pratiques à ce que le siège social et les bureaux de la Communauté du Thelle soient situés dans les mêmes bâtiments, à NEUILLY en THELLE. Seuls, cependant ne sont pas à prendre en compte les avantages pratiques. La Communauté du Thelle est née à NOAILLES et y a eu longtemps ses bureaux.

Mairie de PONCHON

60430 PONCHON - Téléphone : 03 44 03 31 58 - Télécopie : 03 44 03 46 17

mairie.de.ponchon@orange.fr

La mairie de NOAILLES est chargée de plus d'histoire et de symboles que les bâtiments de la zone industrielle de NEUILLY en THELLE. Et NEUILLY en THELLE est, par rapport à l'ensemble de la communauté, au moins aussi excentré que NOAILLES, ce qui en amoindrit les avantages pratiques.

En transférant le siège social de la communauté du Thelle, de NOAILLES à NEUILLY en THELLE, on effacerait un peu plus ce qui a été le canton de NOAILLES et le chef-lieu de ce canton auxquels nous étions attachés.

Pour ces raisons, *le conseil municipal* de PONCHON *déclare*, à l'unanimité, son opposition au transfert à NEUILLY en THELLE du siège social de la Communauté du Thelle.

## QUESTIONS DIVERSES / INFORMATIONS

### De Gérard SOUFFLET

1. Signale une voiture accidentée dans la rue des Beurrons, au niveau du n°33.
2. Demande la mise en œuvre des garanties pour la réfection des chemins qui longent la sablière.
3. Voudrait savoir si des travaux sont prévus.

### De Jean-GIRET

4. Juge satisfaisant le fonctionnement des radars de ROYE.
5. Fait un exposé sur les économies qu'il juge souhaitables.
6. Demande où l'on en est de la renégociation des emprunts.
7. Demande des précisions sur le nouveau transformateur qui sera implanté en haut de la rue de la Vigne au Mai.
8. Demande des précisions sur les travaux du transformateur de VILLERS SAINT SÉPULCRE.

### D'Olivier WAUTERS

9. Demande si la signalisation horizontale sera refaite à la fin des travaux d'assainissement.

### D'Élodie THÉRY

10. Signale qu'en partant du Larris à VILLERS SAINT SÉPULCRE, on ne voit nul panneau indiquant que la route est fermée.

### Réponses de Robert JOYOT

11. On prévoira le moins de travaux possible.
12. La réfection du portail de la salle des fêtes est à classer dans l'entretien.
13. Un rendez-vous a été fixé avec le Crédit Agricole pour revoir la renégociation des emprunts, qui n'apparaît pas sous un jour spécialement favorable.
14. Le transformateur de la rue de la Vigne au Mai s'est avéré nécessaire pour un nouveau renforcement électrique du centre de PONCHON. Il sera pris en charge par le Syndicat d'Énergie de l'Oise.
15. Les travaux du transformateur de VILLERS SAINT SÉPULCRE doivent commencer à l'automne. Les travaux actuels consistent en la pose de 6 câbles HT souterrains entre VILLERS SAINT SÉPULCRE et le nouveau transformateur.
16. La réfection de la signalisation horizontale est prévue dans les marchés d'assainissement.